

BRUXELLES PATRIMOINES



Avril 2018 | N° 026-027

Dossier **LES ATELIERS D'ARTISTES**

Varia L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DE L'IRPA
ENTRETIENS DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

CHANTIERS DE RESTAURATION

La salle Wolfers des Musées royaux d'Art et d'Histoire

Le mobilier de l'ancien magasin de joaillerie Wolfers Frères, conservé aux Musées royaux d'Art et d'Histoire (MRAH), a été conçu par Victor Horta en 1909-1911, en même temps que le magasin proprement dit. En 1973, le mobilier a été démantelé et transmis aux MRAH, où il a, pour partie, été exposé dès 1977.

Ce mobilier Art nouveau unique, présentant un jeu de lignes relativement sobre annonçant l'Art Déco, a fait l'objet d'une restauration méticuleuse finalisée en novembre 2017. Il est dorénavant exposé dans une salle de « l'aile Bordiau », une partie classée du musée du Cinquante-naire. L'aménagement de la « nouvelle » salle Wolfers s'inscrit dans le cadre d'un projet plus ambitieux des MRAH consistant à réorganiser les collections d'artisanat et d'arts

décoratifs. Elles seront regroupées dans un parcours de visite chronologique situé dans l'aile du musée qui se trouve du côté de la rue des Nerviens et qui a été conçue à cette fin au début du XX^e siècle.

Les travaux de la salle Wolfers, dont les plans ont été dessinés par le bureau d'études *Barbara van der Wee Architects*, ont été entamés début 2017 par la Régie des Bâtiments et ont été suivis de près par la Direction des Monuments et Sites. La salle a été entièrement restaurée (plafond, menuiserie intérieure et extérieure, parquet, murs, électricité et éclairage), y compris la réouverture des fenêtres donnant sur le jardin du cloître et le remontage de la mezzanine du magasin originel. Bien qu'elle soit plus grande, la forme de la salle correspond merveilleusement bien à celle du magasin, de sorte que l'agencement du mobilier est très proche du concept original, avec une zone réservée au commerce de gros et une autre au commerce de détail. Afin d'évoquer davantage l'ambiance de jadis, les murs ont été peints en mauve. Cette teinte rappelle les tissus de décoration du magasin, qui ont pu être reconstitués grâce à une coupure de journal daté du 5 novembre 1912 et paru à l'occasion de l'ouverture festive du magasin, ainsi qu'à des restes des tissus d'origine retrouvés au premier étage du bâtiment dans la rue d'Arenberg. Il a, en effet, été décidé de ne pas restituer les coloris d'origine de la salle mais plutôt d'opter pour la palette de couleurs du magasin, de façon à mettre pleinement en valeur le mobilier Horta. Les vitrines en acajou poli de Cuba abritent aujourd'hui la collection exceptionnelle de bijoux, œuvres d'art et autres objets Art nouveau et Art Déco que les MRAH ont acquis depuis la fin du XIX^e siècle.



[A. de Ville de Goyet, 2018 © BUP/BSE]

L'enveloppe extérieure de l'église Sainte-Suzanne

Depuis la fin 2014, l'enveloppe extérieure de l'église Sainte-Suzanne à Schaerbeek fait l'objet d'une restauration méticuleuse. À la fin de 2018, la plus ancienne église en béton de la Région de Bruxelles-Capitale retrouvera ainsi son aspect initial.

L'église fut construite en 1926-1928 à l'initiative de Louise Thiéry, épouse du général Maes, afin de perpétuer le souvenir de leur fille Suzanne qui décéda en 1914. En 1916, la veuve Maes obtint de la commune la création d'une nouvelle paroisse. Elle fournit le terrain, ainsi que les fonds nécessaires à l'érection de l'église et, assistée de son frère, le chanoine Armand Thiéry, elle s'impliqua également dans la conception et la mise en œuvre de celle-ci. Le projet fut confié à l'architecte Jean Combaz (1896-1979) qui s'est inspiré de l'église Notre-Dame du Raincy de 1923, dessinée par les frères Perret.

En raison de son esthétique radicalement moderniste et des matériaux utilisés, l'église Sainte-Suzanne est l'une des églises les plus remarquables de l'entre-deux-guerres de la Région. En 2003, la totalité de cette « église de dentelle » en béton, a été classée, un classement qui a été étendu à ses abords immédiats en 2006.

Après une longue période de négligence, de dégradations et de vandalisme, mais aussi à cause de rénovations malencontreuses qui ont porté préjudice à l'architecture de l'église, une restauration intensive s'imposait. L'administration communale de Schaerbeek a confié le projet de restauration au bureau Arsis qui,



(A. de Ville de Goyet, 2016 © BUP/BSE)

grâce à une étude préalable approfondie et à des essais de restauration, a mis au point une méthodologie rigoureuse afin de restaurer le monument de la manière la plus respectueuse possible. Dès la phase de conception, la Direction des Monuments et Sites (DMS) a été associée à cet ambitieux projet, pour lequel le permis a été délivré le 8 septembre 2014. Le chantier, qui a démarré fin 2014, se déroule également en étroite concertation avec la DMS. La Région subventionne 80 % des travaux de restauration, ce qui correspond à un montant approchant les 5.800.000 euros.

Le projet de restauration mise sur une approche durable et conservatoire, visant une préservation maximale de la matière d'origine. Tout au long de ce projet, le concepteur, l'entrepreneur et le gestionnaire de dossier de la DMS dialoguent en permanence, afin de réorienter ponctuellement les travaux ou les affiner si nécessaire, de façon à réduire à un minimum les modifications faites à l'édifice. Une étude a montré que la date de péremption du béton, avec

lequel l'église a été construite, était loin d'être atteinte. Ce constat a permis d'écarter des techniques de restauration possiblement invasives, comme le grattage et le renouvellement complet de la couche supérieure du béton ou le remplacement systématique de certains éléments. Ainsi, le remplacement des claustras reste limité à un minimum, tandis que le béton est traité au moyen de techniques de conservation électrochimiques non-destructives.

Certains éléments, ayant disparu au cours des années ou ayant été obturés, sont reconstruits ou remis en évidence. Ainsi, grâce à d'anciennes photos aériennes, on a redécouvert l'existence d'un lanterneau de toiture, reconstruit lors de la restauration de la toiture. La grande baie du chœur, cachée depuis plus de 50 ans, a été dégagée et la partie centrale a été pourvue d'un nouveau vitrail. Lors des reconstructions, on veille à préserver soigneusement la cohérence de l'ensemble. Dans ce cadre, le vitrail du chœur constituait un défi particulier, car le nouvel élément central en verre devait s'ajuster

au verre d'origine, datant de 1927 et présentant des tons pastel (dont certains éléments existent encore), mais aussi aux couleurs plus vives des autres vitraux qui datent des années 1950. La nouvelle partie centrale du vitrail constitue un ajout contemporain qui s'harmonise subtilement aux deux palettes de couleur existantes.

Pendant le chantier, il a, en outre, été décidé, sur base de nouvelles découvertes, d'aller un pas plus loin dans la restitution du concept initial des coloris des façades : plusieurs éléments architecturaux, comme les pilastres et la coupole, seront peints en rouge, selon les traces retrouvées, ce qui mettra encore davantage en valeur les lignes architecturales de l'église.

..... Façade rue Malibrans

La restauration de la façade du 47 rue Malibrans à Ixelles, conçu par l'architecte Édouard Pelseneer en 1900, a été achevée fin 2017. Le bien,



(© BUP/BSE)

qui figure dans l'inventaire du patrimoine architectural de la Région, a subi, durant les années 1980, une lourde rénovation portant atteinte à l'aspect original de la façade. Lors de la récente campagne de restauration, les menuiseries extérieures, l'oriel et le balcon pourvu d'un garde-corps en fer forgé ont été reconstruits. Le couronnement des travaux fut la restauration méticuleuse du sgraffite signé Paul Cauchie, qui montre des maçons et des menuisiers sur un chantier, un clin d'œil au métier du maître de l'ouvrage d'origine (le maçon-entrepreneur Pierre Dricot). Ces travaux sur le sgraffite, exécutés sous la direction de la restauratrice Elise Raimbault, ont bénéficié d'une subvention de la Région bruxelloise dans le cadre de la restauration du petit patrimoine et ont été suivis par la Direction des Monuments et Sites. Les surpeints ont été décapés, le support en mortier fixé et complété, les lacunes et le tracé du dessin restaurés et parachevés. Le principal défi fut de restaurer la palette de couleurs d'origine, ce qui a pu se



(A. de Ville de Goyet, 2017 © BUP/BSE)

faire en s'inspirant des nuances de gris de photos anciennes et des couleurs des matériaux de construction de la façade, ainsi qu'en comparant avec d'autres sgraffites de Cauchie. Le résultat vaut le coup d'œil !

GM

..... PATRIMOINE MÉMORIEL

Un témoin matériel exceptionnel

Dans la cour intérieure d'un bien de style néoclassique, situé rue Roger Vanderweyden 25-27 à Bruxelles, se trouve, à côté du passage cochier du bâtiment principal, sur le mur mitoyen avec le n° 21-23, une inscription peinte en français et en allemand, datant de la période 1933-1940. Dans les deux langues, l'inscription appelle les réfugiés juifs à ne pas se faire remarquer dans les rues et endroits publics...

Cette inscription fut réalisée par le *Comité d'Aide et d'Assistance aux Victimes de l'Antisémitisme en Allemagne* (rebaptisé en 1938 en *Comité d'assistance aux Réfugiés Juifs*). Ce Comité avait vu le jour en avril 1933, peu de temps après la prise de pouvoir par Hitler, afin d'offrir un lieu d'accueil aux juifs fuyant l'Allemagne, et ensuite l'Autriche et la Tchécoslovaquie, pour échapper aux persécutions antisémites du régime nazi. Les réfugiés pris en charge par le comité recevaient de celui-ci un titre de séjour provisoire en Belgique, avant de poursuivre leur émigration vers un pays d'accueil définitif. Outre le rôle de médiateur qu'il jouait entre les réfugiés et l'État, le comité offrait



également un logement, de la nourriture et une assistance médicale et juridique. Préoccupé par la xénophobie croissante en Belgique, le comité a voulu inciter les juifs à se fondre le plus possible dans la foule... L'inscription murale exprime bien cette peur d'être reconnu, et surtout de ses conséquences.

Il s'agit, dès lors, d'un témoin matériel exceptionnel de la persécution des juifs qui a eu lieu juste avant la Seconde Guerre mondiale, ce qui a motivé son classement comme monument par arrêté du Gouvernement du 19 mars 2015.

L'état de conservation préoccupant de l'inscription a nécessité la prise de mesures afin de sauvegarder ce vestige pour la postérité. Fissuration, effritement du gobetis, perte de cohésion entre les couches, craquellement, boursouflures et problèmes d'adhésion de la couche supérieure... Ces nombreux dégâts, dus à l'exposition aux intempéries et aux travaux ultérieurs effectués dans la cour intérieure, ont causé d'importantes

lacunes au niveau de l'inscription et l'ont rendue particulièrement vulnérable. À la demande de la Direction des Monuments et Sites, l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA) a effectué une analyse scientifique approfondie des matériaux et de leur état de conservation et a effectué un traitement d'urgence pour conserver l'inscription, consistant à consolider son état existant et à la soumettre à des mesures de protection pour éviter que la détérioration ne se poursuive. Sur recommandation de l'IRPA, un panneau de protection a

été fixé devant l'inscription. L'étude et les mesures de sauvegarde, achevées en automne 2017, ont été entièrement financées par Bruxelles Urbanisme et Patrimoine, afin de conserver dans notre mémoire collective le souvenir de ce sombre chapitre de notre histoire.

GM

COLLECTION *BRUXELLES, VILLE D'ART ET D'HISTOIRE*

La Grand-Place de Bruxelles et le patrimoine néoclassique

La collection *Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire* s'agrandit de deux numéros : une réédition étendue sur la Grand-Place de Bruxelles et un tout nouvel opus consacré au patrimoine néoclassique de la Capitale.

Reconnue internationalement comme l'une des plus belles places du monde, la Grand-Place de Bruxelles se singularise par la nature et la qualité de son architecture, dont l'authenticité a pu être conservée au fil du temps malgré les aléas de l'Histoire. Depuis 1998, la Grand-Place et ses abords immédiats sont inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco, bénéficiant d'une protection patrimoniale permettant de garantir le maintien de leur intégrité. Pour marquer ces vingt années de recon-



naissance mondiale, la Région de Bruxelles-Capitale, en collaboration avec la Ville de Bruxelles, réédite ce numéro consacré à ce joyau architectural. Une réédition en couleurs et enrichie, tenant compte des découvertes récentes découlant des campagnes de restauration de ces dernières années (également disponible en version anglaise).

Le patrimoine néoclassique, bien qu'omniprésent en Région bruxelloise, reste relativement méconnu. Ce numéro donne un aperçu de la richesse du bâti néoclassique ainsi que de l'impact de ce style sur le développement de la ville depuis la fin du XVIII^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle. À la croisée du Siècle des Lumières et de celui de l'industrialisation, en pleine période d'explosion démographique, il reflète une nouvelle manière de concevoir, d'aménager et même de vivre la ville. Le néoclassicisme constituait un système qui a modelé l'espace urbain en créant de nouveaux quartiers, places, boulevards et percées tout en veillant à organiser la mobilité dans ces espaces. La modernisation et l'extension de la ville ancienne conduisait à la construction d'un nombre innombrable de logements ainsi qu'à des dizaines de bâtiments publics et d'équipements collectifs pour absorber les besoins de la population croissante. Abondamment illustré, ce numéro montre la richesse et la diversité du patrimoine néoclassique bruxellois.

Publié par Bruxelles Urbanisme et Patrimoine. Prix conseillé : € 7,50

Diffusion Nord-Sud. Version e-book téléchargeable gratuitement de www.patrimoine.brussels.

ML et GM

JOURNÉES DU PATRIMOINE 2018

Le patrimoine, c'est nous !

Le Parlement européen ayant proclamé 2018 « Année européenne du patrimoine culturel », la Région de Bruxelles-Capitale a lancé un défi inédit à ses citoyens. Sous la devise « Le patrimoine, c'est nous ! », la Région a invité le public à soumettre lui-même des projets pour la prochaine édition des Journées du Patrimoine, qui aura lieu les 15 et 16 septembre 2018.

L'appel à projets s'adressait aux groupes d'amis ou d'habitants (y compris comités de quartier), au monde enseignant, aux propriétaires ou responsables de sites ou monuments, au milieu associatif (notamment maisons de jeunes et de quartier, centres culturels et communautaires), ainsi qu'aux professionnels (architectes, historiens de l'art, archéologues, artistes...), mouvements de jeunesse, bibliothèques, écoles, fabriques d'église...

Plus d'une centaine de projets sont parvenus à la Direction des Monuments et Sites de la Région de Bruxelles-Capitale. Le jury indépendant en a retenu 95 qui constitueront le programme de la 30^e édition des Journées du Patrimoine.

Les propositions, très variées, témoignent du grand enthousiasme des Bruxellois pour leur patrimoine ! Ceci a également transparu le 3 février dernier, lors de la rencontre organisée avec tous les parti-



(© Patrimoine à Roulettes)

cipants afin qu'ils prennent connaissance des projets de chacun, projets qui bénéficieront tous du suivi et de l'aide d'un conseiller spécialisé en médiation aux patrimoines. Nous attendons avec impatience les résultats et les réactions des visiteurs des Journées !

PDU et BVB

WOOD WIDE WEB

Une forêt urbaine réelle et virtuelle à Bruxelles

Le Wood Wide Web, outil de vulgarisation et de sensibilisation sur le patrimoine vivant bruxellois, est en ligne ! Imaginé et conçu par l'asbl *Threetwoshoot*, avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, ce projet évolutif et participatif reliant les arbres sur une plateforme digitale et à des activités de terrain propose des contenus originaux. Destiné au grand public (écoles, familles, touristes, etc.), il se développe à 360°, à la fois sur le Web, sur différents supports médias, et sur le terrain. Wood Wide Web est une invitation à se connecter au patrimoine vivant de la capitale : regarder Bruxelles telle une forêt, l'explorer, s'y plonger progressivement.

La carte forestière du Wood Wide Web comprend une première sélection de 120 arbres remarquables avec des fiches multimédias. Ce travail de vulgarisation scientifique a été mené en collaboration avec le Département du Patrimoine naturel de la Direction des Monuments et Sites et avec le conseil technique des services espaces verts, plantations ou développement durable de plusieurs communes.

Le but est d'attirer l'attention sur des monuments vivants de la capitale : leur « identité », leurs spécificités botaniques, le rôle qu'ils jouent en ville, leur caractère individuel.

Le Wood Wide Web n'a cependant de sens que si l'expérience devient collective. En partageant tous ces contenus arborés, les auteurs espèrent inspirer les Bruxellois, touristes, familles, écoles, etc. à se joindre à l'aventure en proposant leurs propres contributions à la plateforme ou sur le terrain. À l'automne 2018, Wood Wide Web s'ouvrira à tous.

N'hésitez pas à vous joindre à cette expérience et à vous inscrire à la newsletter, via le site Web (www.woodwideweb.be).

GM



(© 32shoot asbl)

EXPOSITION

L'Art nouveau sous le regard de Paula Deetjen (1917-1918)

Durant la Première Guerre mondiale, l'occupant allemand a réalisé le premier inventaire photographique du patrimoine artistique de la Belgique. Parmi les photographes allemands envoyés à cette fin en Belgique, Paula Deetjen sort particulièrement du lot.

Au début des années 1910, cette photographe allemande s'est profilée comme une spécialiste de la photographie de l'art et de l'architecture baroques. Sous l'impulsion de Karl Ernst Osthaus, un éminent mécène de l'avant-garde européenne et commanditaire notamment de Georges Minne et Henri van de Velde, elle a également réalisé des dizaines de clichés de bâtiments Art nouveau. Ce qui l'amena, en 1917 et 1918, à Bruxelles où, outre des clichés de monuments anciens, elle photographia plusieurs oeuvres de Victor Horta ainsi que le palais Stoclet de Josef Hoffmann.



Dans la foulée du projet scientifique « Le patrimoine artistique belge pendant la Grande Guerre : arme ou mode de Résistance » initié par l'Institut royal du Patrimoine artistique, venez découvrir aux Halles Saint-Géry ces photographies remarquables qui constituent un témoignage unique, à ce jour, de la riche histoire architecturale de Bruxelles.

Exposition accessible gratuitement du 5 avril au 28 juin 2018, tous les jours de 10h à 24h, aux Halles Saint-Géry, place Saint-Géry à Bruxelles.

MESURES DE PROTECTION

Décisions prises par le Gouvernement jusqu'au 28 février 2018

Classements définitifs

21/12/2017	19/10/2017
Meylemeersch	Tour japonaise
Classement du site	Classement de la totalité
<i>rue Chant d'Oiseaux</i>	(monument) et du jardin (site)
<i>Anderlecht</i>	<i>entre l'avenue des Croix de Feu et</i>
	<i>l'avenue Jules Van Praet</i>
	<i>Bruxelles-Laeken</i>

Ouverture de la procédure de classement

19/10/2017
Pavillon chinois
 Classement de la totalité
entre l'avenue des Croix de Feu et
l'avenue Jules Van Praet
Bruxelles-Laeken

HL

À PARAÎTRE

BRUXELLES PATRIMOINES 028
 SEPTEMBRE 2018
 LE PATRIMOINE, C'EST NOUS !

**LA REVUE
 BRUXELLES PATRIMOINES
 EST VENDUE EN LIBRAIRIE
 10 € sauf numéro double à 20 €
 OU PAR ABONNEMENT.**

SI VOUS SOUHAITEZ VOUS ABONNER POUR L'ANNÉE 2018

(deux numéros simples et un numéro double), merci de verser la somme de € 29 sur le compte BE 31 0912 3109 5455/ BIC GKCCBEBB (au nom de la Direction des Monuments et Sites) avec la mention « revue *Bruxelles Patrimoines* » et les nom et prénom et adresse complète du (de la) bénéficiaire.

 Rejoignez-nous sur Facebook
 (www.facebook.com/BruxellesPatrimoinesErfgoedBrussel).

ADDENDA ICONOGRAPHIQUE

Références utiles des documents conservés au Centre de documentation BUP, publiés dans ce numéro*.

Cov : OM2017_103.
p. 004 : OM2017_32_021.
p. 006 - p. 025 : OM2018_01; **fig. 14** : OM2018_03_002.
p. 030 (de haut en bas) : Wiertz : /; Hastir : x102516; Schoonjans : OM2018_05; Hennebiq : OM2018_10 ; **p. 031 (de haut en bas)** : Mommen : JP2011_129 ; Guffens : OM2017_101; Salu : /; Oleffe : OM2011_041_130 ; Meunier_Baltus : OM2011_23_001 ; **p. 032 (de haut en bas)** : Crick : 2018_06_002 ; Gouweloos : 2018_11_001 ; Rogiers : OM2017_32_029 ; Janssens : OM2018_18_004 ; Meunier : OM2018_07_002 ; Cortvriendt : OM2018_01_001; **p. 033 (de haut en bas)** : Verdussen : OM2017_14_001 ; Dubois : OM2018_04_001 ; Braecke : OM2018_15_002 ; Fabry : X110164 ; de Hem : OM2018_03 ; Bernier : OM2018_02_05 ; **p. 034 (de haut en bas)** : Lemmers : OM2018_09 ; Broerman : OM2018_08_001 ; Cauchie : /; Mathieu : OM2015_27_001 ; Parmentier : OM2009_03 ; Ruytinx : OM2018_13_002; **p. 035 (de haut en bas)** : Wolfers : 11500243-0028A-P01; Montald : 2018_12_002; Wouters : 2018_16; Courtens : OM2018_14; Magritte : /; Jaspers : OM 2017_100.
p. 036-043 : OM 2017_101_001 ; **fig. 7** : OM 2017_90_001; **fig. 8** : OM2017_90_004.
p. 056-067 : **fig. 15a** : BE 01607 ; **fig. 15b** : BE 01605.
p. 068-075 : **p. 074** : OM2017_100.
p. 076-085 : **p. 076**:OM2017_103_018; **fig. 2** : OM2017_103_013; **fig. 3** : OM2017_103_010; **fig. 4** : OM2017_103_006; **fig. 6** : OM2017_103_008; **fig. 7** : OM2017_103_001; **fig. 10b** : OM2017_103_014.
p. 100-105 : **p. 100** : OM2017_32_039 ; **p. 101** : OM2017_32_041 ; **p. 103** : OM2017_32_029 ; **p. 104** : OM2017_32_010 ; **p. 105_a)** : OM2017_32_028 ; **b)** : OM2017_32_030 ; **c)** : OM2017_32_034 ; **d)** : OM2017_32_037 ; **e)** : OM2017_32_044 ; **f)** : OM2017_32_045.
p. 106-115 : OM2017_99.
p. 116-119 : **p. 117** : JP2011-128.
p. 120-127 : X102523* ; **fig. 1** : X102516* ; **fig. 4** : X102419* ; **fig. 6** : X102435* ; **fig. 9** : X102521*.
p. 142-145 : **p. 142** : OM2016_43_490 ; **p. 143** : OM2016_43_185 ; **p. 144** : OM2016_43_032 ; **p. 145** : OM2016-43_594.
p. 154-160 : **p. 154** : OM2018_25_004 ; **p. 155** : OM2016_14_013, OM2016_66_009 ; **p. 156** : 10502210_0047_P02, OM2017_98_03.

* les références aux documents commandés par la Région conservés à l'IRPA et également disponibles au Centre de documentation de Bruxelles Urbanisme et Patrimoine

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Stéphane Demeter, Paula Dumont,
Murielle Lesecque, Griet Meyfroots,
Cecilia Paredes et Brigitte Vander
Bruggen

RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont et Griet Meyfroots

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Murielle Lesecque

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Julie Coppens et Griet Meyfroots

COORDINATION DU DOSSIER

Griet Meyfroots

AUTEURS/COLLABORATION

RÉDACTIONNELLE

Marie Becuwe, Laurence Brogniez,
Marcel M. Celis, Victoire Chancel,
Tatiana Debroux, Paula Dumont,
Jacinthe Gigou, Coralie Jacques,
Harry Lelièvre, Judith Le Maire,
Isabelle Leroy, Gertjan Madalijns,
Dominique Marechal,
Griet Meyfroots, Christian Spapens,
Iwan Strauven, Linda Van Santvoort,
Francisca Vandepitte, Brigitte Vander
Bruggen, Tom Verhofstadt

TRADUCTION

Gitracom, Ubiqu Belgium NV/SA

RELECTURE

Martine Maillard et le comité de
rédaction

GRAPHISME

Polygraph'

CRÉATION DE LA MAQUETTE

The Crew communication sa

IMPRESSION

IPM printing

DIFFUSION ET GESTION DES

ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen.
bpeb@sprb.brussels

REMERCIEMENTS

Cathy Clarisse, Chantal d'Udekem,
Anne Macebo, Mary Peterson,
Linda Van Santvoort, Menno de Boer

ÉDITEUR RESPONSABLE

Bety Wajnne, directrice générale de
Bruxelles Urbanisme et Patrimoine/
Région de Bruxelles-Capitale,
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.
Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leur auteur. Tout droit
de reproduction, traduction et adaptation
réservé.

CONTACT

Direction des Monuments et Sites -
Cellule Sensibilisation
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles
<http://patrimoine.brussels>
aatl.monuments@sprb.brussels

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la
recherche des ayants droit, les éventuels
bénéficiaires n'ayant pas été contactés
sont priés de se manifester auprès de la
Direction des Monuments et Sites de la
Région de Bruxelles-Capitale

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AML - Archives et Musée de la
Littérature, Bruxelles (Belgique)
AVB - Archives de la Ville de Bruxelles
BUP/BSE - Bruxelles Urbanisme et
Patrimoine/Brussel Stedenbouw en
Erfgoed
CIDEP - Centre d'Information, de
Documentation et d'Étude du Patrimoine
CIRB - Centre d'Informatique pour la
Région bruxelloise
CRMS - Commission royale des
Monuments et des Sites
KBR - Bibliothèque royale de Belgique
KIK-IRPA - Koninklijk Instituut voor het
Kunstpatrimonium / Institut royal du
Patrimoine artistique
MRBAB - Musées royaux des Beaux-
Arts de Belgique
MRAH - Musées royaux d'Art et
d'Histoire

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2018/6860/022

*Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands
onder de titel «Erfgoed Brussel».*

Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

001 - Novembre 2011
Rentrée des classes

002 - Juin 2012
Porte de Hal

003-004 - Septembre 2012
L'art de construire

005 - Décembre 2012
L'hôtel Dewez

Hors série 2013
Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 - Septembre 2013
Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 - Novembre 2013
Architectures industrielles

009 - Décembre 2013
Parcs et jardins

010 - Avril 2014
Jean-Baptiste Dewin

011-012 - Septembre 2014
Histoire et mémoire

013 - Décembre 2014
Lieux de culte

014 - Avril 2015
La Forêt de Soignes

015-016 - Septembre 2015
Ateliers, usines et bureaux

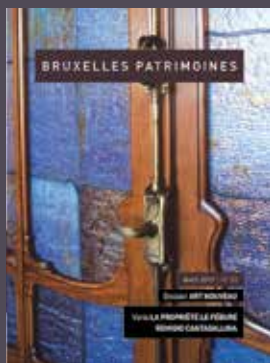
017 - Décembre 2015
Archéologie urbaine

018 - Avril 2016
Les hôtels communaux

019-020 - Septembre 2016
Recyclage des styles

021 - Décembre 2016
Victor Besme

Derniers numéros



022 - Avril 2017
Art nouveau



023-024 - Septembre 2017
Nature en ville



025 - Décembre 2017
Conservation en chantier

2018 
EUROPEAN YEAR
OF CULTURAL
HERITAGE
#EuropeForCulture



BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL

20 €



ISBN 978-2-87584-163-6